

**CONTACTS UTILES :**

Syndicat Melun : 01 64 41 53 91

Confédération CGT : www.cgt.frFNME : www.fnme-cgt.frUFICT : www.energict-cgt.frSite page inactifs: www.inactif.cgt-energies77.frAdresse mail inactifs: inactif@cgt-energies77.fr

Cher(e) camarade,

L'assemblée Générale de notre section des retraités se tiendra le

Mardi 20 Mars 2018, à 9h00 à Sermaize.

Cette assemblée, ouverte à tous nos pensioné(e)s syndiqué(e)s, reste un temps privilégié d'échanges, d'informations et de débats.

Nous comptons sur votre présence.

Pour le bureau
Catherine Petit**Ordre du jour:**

9h00 : accueil, café, viennoiserie...

9h30 : Début des travaux

- Rapport de Catherine PETIT, secrétaire de la section syndicale des retraités.

- Bilan d'activité – Élections – Actions
Discussion et débat interactif

- Synthèse des débats

- Organisation du conseil syndical 2018 et du bureau

- Election du conseil syndical

13h00 : Apéritif et Repas Fraternel

Inscription à l'AG du 20 Mars 2018**NOM:****Prénom:**

Je serais présent au repas fraternel

OUI**NON**

Pour le repas, il est demandé à chacun de répondre avant impérativement avant le 14 mars, soit :

Par courrier : Syndicat CGT Énergies 77 – 16bis rue Gatelliet – 77003 Melun cedex**Par mail :** pchaumetpatrick@gmail.com et/ou mchaumetmartine@orange.fr**Par tél :** 06 31 35 64 50 ou 06 82 41 46 19

La participation au repas est de 12€ à payer par retour de courrier ou sur place. Sans réponse de votre part, il sera impossible de déjeuner.

Je souhaite participer au conseil syndical

OUI**NON**

Je souhaite participer au bureau

OUI**NON**



15 Mars 2018

NON À LA BAISSÉ DES PENSIONS

Les retraitées et les retraités : ni privilégiés ni assistés !

Au 1^{er} janvier 2018 la CSG a augmenté de 1,7 point. Une augmentation de 25 %, pour la plupart des retraités, provoquant une **baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an.**

Quelques exemples de baisses de pensions :

-Un couple de retraités, Anne, ancienne infirmière en hôpital avec 970 € de pension, et Jean, ancien employé municipal avec 1010 €, tous deux en dessous du seuil de pauvreté, **perdent ensemble 34 € par mois et 404 € par an.**

-Avec une pension de 2000 € par mois, Jean-Pierre perd, rien que pour sa retraite complémentaire, **plus de 200 € par an.**

-Annie perçoit 1 120 € de pension, elle croyait être à l'abri sauf que son mari perçoit 2 500 €. **Elle va payer** car elle avait oublié que c'était en lien avec le revenu fiscal de référence qui tient compte des revenus de la famille.

-Michel, instituteur retraité avec 2 058 € de pension **perd 35 € par mois et 420 € sur une année.**

Nous avons connu les blocages des pensions, des sous indexations, jamais une telle amputation !

Alors... Merci monsieur le Président pour ces étrennes... Merci de votre considération pour les retraité-e-s !

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « *effort pour les jeunes générations* ». Les retraité-e-s n'ont pas attendu le Président Macron pour faire preuve de solidarité et cette nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Cette nouvelle baisse des pensions s'ajoute à une liste déjà longue de diminution du pouvoir d'achat des retraités : la CASA de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions pendant 4 ans.

Et comme si ça ne suffisait pas, la pension de 2018 sera à nouveau gelée et les complémentaires bloquées pour très longtemps. Le 1^{er} janvier, arrivent les augmentations des complémentaires santé, du gaz qui prend 6,9 %, du forfait hospitalier qui passe à 20 €, des taxes sur le carburant...

D'autres choix budgétaires sont possibles

La suppression de l'ISF pour les patrimoines boursiers et la mise en place d'une taxation plafonnée à 30 % pour l'imposition des dividendes représentent 4,5 milliards d'euros de cadeaux faits aux plus fortunés. Ensuite, le gouvernement met en avant le déficit budgétaire provoqué par lui-même avec de telles pertes fiscales pour imposer de la rigueur et de l'austérité au reste de la population. C'est dans ce cadre qu'intervient la hausse de la CSG. **En France, les 39 milliardaires en dollars ont vu leur fortune grimper** de 21 % au cours de cette seule année 2017, atteignant, au total, 245 milliards. Sur les vingt dernières années, les **dix plus grandes fortunes** françaises ont augmenté de 950 % ; bien loin des 35 % d'inflation dans la même période. Le **CAC 40** a progressé de 9,26 % cette année, bien loin de la progression des salaires et des pensions.

La pension du retraité n'est pas une allocation sociale ni une variable d'ajustement mais un droit acquis par le travail.

Rendez-vous place St-Jean 10h Pour aller à la rencontre des usagers dans les quartiers de Melun par groupe de 5/6 Débattre et renforcer la CGT.

Manifestation à Paris (Place du 18 juin Montparnasse – rue de Varennes) - Départ 12 h 30 parking GIGA Honte à Macron, il pille les plus pauvres pour donner aux plus riches . Il a osé taxer les plus petites pensions. Les retraités ayant une retraite inférieure à 1 200 euros ont été taxés de la hausse de la CSG , même les retraités sous le seuil de pauvreté à 800 euros. La baisse drastique des pensions par la CSG rappelant que ce sont les femmes les plus touchées en commençant par la é, et qu'elles ont payé le prix fort, remise en cause majoration enfants parler des retraités c'est parler du genre....Pire encore, les retraites complémentaires à partir de 20 euros ont subi les 1,7 % (preuve à l'appui).

Alors le 15 mars, ça doit péter! Va-t-on laisser Macron continuer à piller nos retraites, casser les services publics (moins 120 000 fonctionnaires), les statuts, supprimer 120 classes en Seine et Marne, etc...

C'est dans la rue que ça doit se passer !!Exigeons la revalorisation de nos pensions et retraites .Objectif 200 retraités dans les rues de Melun

15 Mars 2018

